



{[comments on]}L'ancien champion Olivier Delaitre, responsable sportif du Tennis club de Montaleigne, a aussi déposé plainte pour « violation de domicile, insultes et menaces de mort » contre Henri Revel

Je n'ai pas l'habitude de faire la rubrique des faits divers... ». Pas l'habitude et surtout « pas envie ».

Olivier Delaitre n'en revient encore pas. Cet ancien joueur professionnel, en poste depuis septembre 2010 au tennis club de Montaleigne à Saint-Laurent-du-Var, est complètement sonné de ce qui lui « *tombe dessus* ».

Lundi 5 décembre, il a porté plainte au commissariat de Cagnes-sur-Mer pour « *violences volontaires, violation de domicile, insultes et menaces de mort* » contre Henri Revel, le maire de Saint-Laurent-du-Var. La veille, alors qu'il était à son domicile avec sa femme, ses enfants et un couple d'amis - un appartement situé juste en face du tennis club laurentin - il a eu une « *désagréable visite* ».

Qu'il raconte, encore

« *sous le choc* »

.

« *Il était presque 16 h, nous goûtions avec des amis et les enfants à la maison. On revenait du club où il y avait eu un championnat. Tout s'était très bien passé* », explique celui qui est monté à la première place française en double, avant de devenir l'entraîneur de « jeunes joueurs » comme Tsonga ou Monfils. Il poursuit :

« *J'ai entendu des cris sur le parking et j'ai ouvert ma fenêtre. Et là, j'ai vu le maire qui était en train de monter mon escalier en hurlant.* »

Selon le tennisman, Henri Revel a alors « *pénétré dans mon appartement, poussé ma femme et s'est ensuite jeté sur moi en me frappant au thorax en proférant insultes et menaces de mort* ».

Encore éberlué, Olivier Delaitre raconte : « *Des gens sont montés derrière lui, l'ont tenu, essayé de le calmer mais il continuait à me donner des coups de pied dans les genoux. Le coup que j'ai reçu à la poitrine m'a surpris et m'a fait tomber sur le canapé. Par correction, je me suis dit : il ne faut pas que je réplique.* »

Olivier Delaitre a écopé d'une ITT d'un jour et sa femme d'une ITT de deux jours.

L'AGASC met fin à sa convention

« On ne comprend pas ce qui s'est passé, même si depuis quelques mois les relations avec Marjorie Rebeuh[la compagne du maire, ndlr]se sont détériorées. Elles sont devenues très tendues, c'est vrai. Mais jamais je n'ai fait ressentir cela aux membres du club, aux enfants que j'entraîne. Dimanche, lorsque le maire est monté chez moi, il y avait les pompiers sur le parking du tennis. A priori, sa femme avait fait un malaise. Allez savoir ce qu'elle lui a raconté pour qu'il devienne incontrôlable. »

Marjorie Rebeuh, directrice du tennis club de Montaleigne, n'a pas souhaité s'exprimer. *« J'ai fait un malaise, rien de plus. Et un employé a également fait un malaise en même temps. Ensuite, je ne sais pas ce qui s'est passé, moi je suis restée allongée deux heures avec les pompiers. »*

Le mardi 6 décembre, Olivier Delaitre s'est une nouvelle fois déplacé jusqu'au commissariat pour déposer plainte cette fois contre Marjorie Rebeuh, pour « *harcèlement moral* ».

Il argumente : « *Depuis, j'ai reçu une lettre officielle. Le président de l'AGASC[Association de gestion et d'animation sportive et socio-culturelle] a mis fin à la convention qui me permettait, en tant qu'auto-entrepreneur, de donner des cours à Montaleigne. Il met en avant la mauvaise ambiance au club, une démotivation de ma part ! Pour la mauvaise ambiance, je n'y suis pour rien. Et je ne suis pas démotivé. Il y a eu onze entraîneurs différents en dix ans : c'est du jamais vu sur la Côte d'Azur.* »

Un père de famille, dont l'enfant est entraîné par le tennisman, se dit consterné. « *Quand mon enfant parle d'Olivier Delaitre, il a des étoiles dans les yeux. Je n'ai jamais remarqué qu'il y avait une mauvaise ambiance au club. Aujourd'hui, je me pose la question d'y laisser mon enfant, s'il n'est plus là.* »

Olivier Delaitre est encore salarié le mercredi pour l'école de tennis. Mais, dans ces conditions pourra-t-il continuer à assurer ses cours ? « *Je ne sais pas du tout comment ça va se passer* », confie l'ancien numéro un français en double.

« Je ne l'ai pas touché »

Quant à Henri Revel, il affirme : « *Je ne l'ai pas touché, je ne l'ai pas frappé. Ça fait des mois qu'il emmerde tout le monde. C'est faux, absolument faux.* »

Le maire ajoute :

« Si je l'avais frappé, il serait plus là pour le dire. Je ne comprends pas pourquoi il fait ça, peut-être, il avait des vues sur la mairie, je ne sais pas. »

Le premier magistrat, agacé poursuit : *« Et oui, il y a eu beaucoup d'entraîneurs, c'est normal, c'est comme ça dans tous les clubs : s'ils ne sont pas bons, on les jette. Et bien lui, il fait partie des mauvais ! Même si techniquement, c'est peut-être un des meilleurs en France. Mais un club, c'est un tout. »*

Que s'est-il donc passé ce dimanche-là, selon le premier magistrat ? *« C'est vrai, il y a eu un épisode aigu. J'ai vu ma femme par terre, alors je suis monté, c'est vrai un peu en colère, pour savoir ce qui s'était passé. Quelqu'un m'a dit que c'était de sa faute. Je sais même pas si je l'ai bousculé, en tout cas, sa femme sûrement pas. »*

Le commissariat de Cagnes a enregistré les plaintes. Et procède actuellement à l'audition des témoins.